

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2025-030

Le 30 juin deux mil vingt cinq

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2025

PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, M. KALFON, Mme JONCHY, M. TROUVE, M. CHEVALIER ; Mme AUCAGNE, M. PINCON, Mme DECK, Mme VACHE, M. SILVY, M. WAKOSA, Mme GRONDIN COUPANEC, Mme KHERRA

ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme LAFORET (au profit de Mme GIRAUD) ; Mme CALEYRON (au profit de M. JOMAIN) ; Mme LACHIZE (au profit de M. GIRIN) ; M. MARTIN (au profit de M. BRAYER)

ABSENTS SANS POUVOIR : Mme DUC ; M. GARÇON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme AUCAGNE

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Pouvoirs : 5

Objet : Diminution du temps de travail d'un agent et création d'un emploi permanent de Policier municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération N°2022-001 du 24 Janvier 2022 portant création de l'emploi d'animateur à temps non complet,

Vu la délibération N°2024-003 du 22 Janvier 2024 diminuant le temps de travail d'un agent au grade d'adjoint territorial d'animation,

Vu la délibération N°2024-032 du 08 Juillet 2024 modifiant le tableau des effectifs et diminuant le temps de travail d'un agent,

Vu la demande écrite du 07 Avril 2025 d'un agent au grade d'Adjoint Territorial d'Animation de 2^e Classe souhaitant diminuer son temps de travail de 11.5 heures hebdomadaires à 7.45 heures hebdomadaires,

Vu l'avis favorable du Conseil Social Territorial du 16 Juin 2025,

Vu le décret N°2006-1391 du 17 Novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret N°2011-444 du 21 Avril 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale



Considérant qu'un agent de la police municipale a fait valoir ses droits à la retraite au 01 Janvier 2026 et qu'il est nécessaire d'assurer son remplacement.

Considérant la nécessité d'assurer le recrutement d'un agent de police municipale au 01 Septembre 2025 afin d'assurer un tuilage avec les agents en poste.

Considérant qu'il appartient à l'Assemblée Délibérante de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaire au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail et de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois.

Il est proposé au Conseil Municipal :

De porter, à compter du 1^{er} Septembre 2025, la durée du temps de travail d'un emploi permanent du cadre d'emploi des Adjoints Territoriaux d'Animation de 11.5 heures hebdomadaires à 7.45 heures hebdomadaires.

De créer, à compter du 1^{er} Septembre 2025, un emploi permanent à temps complet de policier municipal ouvert à tous les grades du cadre d'emplois des agents de police municipale et à tous les grades du cadre d'emploi des chefs de service de police municipale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (25 POUR) décide :

- De diminuer le temps de travail d'un emploi du cadre d'emploi des Adjoints territoriaux d'animation pour le porter à 7.45 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} Septembre 2025.
- De créer un emploi de policier municipal dans les conditions exposées ci-dessus.
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs détaillées ci-dessous.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait conforme
Michel THIEN, Maire





TABLEAU DES EFFECTIFS au 01 Septembre 20

Libellé de l'emploi	Catégorie	Nombre d'emploi	Temps Complet (TC) Temps Non Complet (TNC)	
Filière Administrative				
Directrice Générale des Services	A	1	TC	CE Attaché territorial
Responsable Finances	C-B	1	TC	CE Adjoint Administratif et Rédacteur
Responsable Ressources Humaines	C-B-A	1	TC	CE Adjoint Administratif, Rédacteur et Attaché Territorial
Responsable RAM et microcrèche	C-B	1	TC	CE Adjoint Administratif et Rédacteur
Agent accueil/ Etat-civil	C	1	TC	CE Adjoint Administratif
Gestionnaire RH/Finances/Périscolaire / Accueil	C	1	TC	CE Adjoint Administratif
Gestionnaire Finances/Accueil / Urbanisme	C-B	1	TC	CE Adjoint Administratif et Rédacteur
Responsable communication	C-B	1	TNC= 17,5	CE Adjoint Administratif et Rédacteur
Total : Filière Administrative		8		
Filière Culturelle				
Responsable Culture	C-B	1	TC	CE Adjoint du patrimoine et Assistant de conservation du patrimoine
Total : Filière Culturelle		1		
Filière Animation				
Responsable Les Explorateurs	B	1	TC	CE Animateur Territorial
Animateur	C	1	TNC= 20	CE Adjoint d'Animation
Animateur	C	1	TC	CE Adjoint d'Animation
Animateur	C	1	TNC= 23,75	CE Adjoint d'Animation
Animateur	C	1	TNC=17,5	CE Adjoint d'Animation
Responsable Maison Enchantée	C-B	1	TC	CE Adjoint d'Animation et CE Animateur
Animateur	C	1	TNC=44,5 TNC = 7,45	CE Adjoint d'Animation
Animateur	C	1	TNC= 30	CE Adjoint d'Animation
Total : Filière Animation		6		
Filière Médico-Sociale				
Infirmière	A	1	TC	CE Infirmier soins généraux
Total : Filière Médico-Sociale		1		
Filière Sociale				
ATSEM	C	1	TC	CE agent de maîtrise
ATSEM	C	1	TC	CE agent spéc des écoles mat ou CE adjoint d'animation ou technique
ATSEM	C	1	TNC = 32	CE agent spéc des écoles mat
ATSEM	C	1	TC	CE agent spéc des écoles mat OU CE adjoint d'animation
ATSEM	C	1	TNC = 30	CE agents spéc des écoles mat ou CE adjoint d'animation
ATSEM	C	1	TC	CE agents spéc des écoles mat
Total : Filière Sociale		6		
Filière Police Municipale				
Responsable Police Municipale	C	1	TC	Brigadier-chef pal police municipale
Policier Municipal	C-B	1	TC	CE des agents de police municipale et des Chefs de service de police municipale
Policier Municipal	C-B	1	TC	CE des agents de police municipale et des Chefs de service de police municipale
Total : Filière Police Municipale		3		
Filière Technique				
Directeur services techniques	A	1	TC	CE Ingénieur Territorial
Responsable services techniques	C	1	TC	CE Agent de Maîtrise
Agent technique polyvalent	C	1	TC	CE Agent de Maîtrise
Agent technique polyvalent	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent technique polyvalent	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent technique polyvalent	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Responsable bâtiment	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent technique polyvalent	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent d'entretien	C	1	TC	CE Agent de Maîtrise - CE Adjoint Technique Territorial
Agent d'accueil microcrèche	C	1	TC	CE Agent de Maîtrise
Agent d'accueil microcrèche	C	1	TC	CE Agent de Maîtrise
Agent d'accueil microcrèche	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Référent restaurant scolaire maternelle	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Responsable restaurants scolaires	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent d'entretien	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent d'entretien (RS primaire)	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Agent d'entretien	C	1	TC	CE Adjoint Technique Territorial
Total : Filière Technique		17		
TOTAL POSTE OUVERT		44		